



## N° 184 Audit de conformité relatif à la gestion des ressources humaines de la Ville de Meyrin

rapport publié le 26 septembre 2023

No 184 Gestion des ressources humaines de la Ville de Meyrin			
Recommandations proposées	11	Ouvert	7
		Fermé	4
		Refusé	-

Les onze recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2025, quatre recommandations ont été mises en œuvre, dont une fermée durant la période sous revue.

Il s'agit du renforcement du rôle et de la communication avec le groupe de confiance externe (recommandation 11). La Ville de Meyrin a abandonné la prestation de personne de confiance interne en se concentrant sur deux externes. Ces derniers adressent un rapport annuel anonymisé de leurs activités au Service des ressources humaines (SRH). Leur rôle a été renforcé par les procédures relatives aux lanceurs d'alertes et le dispositif de prévention des risques psychosociaux. Les campagnes de sensibilisation auprès du personnel rappellent la possibilité d'y recourir.

Les sept recommandations qui restent ouvertes – dont six arrivées à échéance selon le terme initial du rapport – ont toutes fait l'objet d'un report. Cette situation est notamment due à l'adoption par la Ville de Meyrin d'une méthode de gestion de projet. La meilleure planification qui en découle, notamment en termes de ressources, implique l'articulation de délais plus réalistes :

- La révision du statut du personnel (recommandation 2) a fait l'objet d'une fiche projet en juillet 2025 initiant sa mise en œuvre et fixant un nouveau délai au 16 juin 2028.
- La mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (recommandation 3) a fait l'objet d'une fiche projet en février 2026 initiant sa mise en œuvre et fixant un nouveau délai au 31 décembre 2027.

- La revue du processus d'évaluation des collaborateurs/-trices (recommandation 4) a fait l'objet d'importants travaux. Une nouvelle directive est entrée en vigueur en mai 2025. Les formulaires d'évaluation ont fait l'objet d'une restructuration et le guide d'entretien a été mis à jour. Le suivi de la réalisation de ces entretiens est dorénavant standardisé au sein du SRH. Il demeure toutefois limité par l'absence de système d'information dédié. La réalisation de ces entretiens est encore insuffisamment mise en œuvre au sein des services pour clôturer la recommandation qui fait l'objet d'un report d'échéance au 31 décembre 2027, date de fin d'implémentation du module de suivi des entretiens au sein du système d'information.
- L'implémentation du nouveau système d'information RH (recommandation 6) fait l'objet d'un nouveau report au 18 décembre 2028 en accord avec la planification convenue avec le mandataire (Service Intercommunal d'informatique de l'ACG (SIACG)).
- La mise en place d'un cockpit RH (recommandation 7) a fait l'objet d'une fiche projet en janvier 2026 initiant sa mise en œuvre et fixant un nouveau délai au 31 décembre 2026.
- La conception du système de contrôle interne des RH et sa mise en œuvre (recommandation 8) font l'objet d'un report de délai au 31 décembre 2028. Un responsable du système de contrôle interne a été recruté en septembre 2024. Le diagnostic des processus liés aux RH a conduit à l'ouverture de nombreux projets en vue de les renforcer.
- L'analyse des causes des absences et la prise de mesures correctrices (recommandation 9) sont reportées au 22 décembre 2028. Ce projet est actuellement en phase d'initialisation avec un partenaire externe.



No 184 Gestion des ressources humaines de la Ville de Meyrin					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
184-R1	Mettre à jour la politique RH et la décliner en une stratégie avec des objectifs et actions concrets	Elevée	CA/RRH	30.09.2024	Fermé
184-R2	Réviser le statut du personnel	Moyenne	CA/SG	<del>31.12.2025</del> <del>31.12.2027</del> report 16.06.2028	Ouvert
184-R3	Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)	Elevée	CAD/RRH	<del>31.12.2026</del> report 31.12.2027	Ouvert
184-R4	Revoir le processus d'évaluation des collaborateurs	Moyenne	CAD/RRH	<del>31.10.2024</del> <del>31.03.2025</del> report 31.12.2027	Ouvert
184-R5	Déterminer les besoins et compétences manquants du service RH	Elevée	RRH	30.09.2024	Fermé
184-R6	Se doter d'un système d'information RH (SI-RH) performant	Très élevée	SG/RRH	<del>31.12.2025</del> <del>30.06.2027</del> report 18.12.2028	Ouvert
184-R7	Mettre en place un cockpit pour piloter les RH	Elevée	CAD	<del>31.12.2024</del> <del>30.06.2026</del> report 31.12.2026	Ouvert
184-R8	Terminer la conception du SCI RH et le mettre en œuvre	Elevée	SG/RRH	<del>31.12.2025</del> report 31.12.2028	Ouvert
184-R9	Analyser les causes des absences et prendre des mesures correctrices	Moyenne	RRH/RMSST	<del>31.12.2025</del> report 22.12.2028	Ouvert
184-R10	Améliorer le dispositif de prévention des risques psychosociaux (RPS)	Elevée	RRH/RMSST	31.12.2024	Fermé
184-R11	Renforcer le rôle et la communication avec le groupe de confiance externe	Elevée	CAD	31.05.2025	Fermé